



EUROPEAN UNION

Conseil Permanent de l'OSCE N 993 Vienne, 3 Avril 2014

Déclaration de l'UE relative à la session des discussions dans le format 5+2

L'Union européenne appelle l'ensemble des participants à la prochaine réunion dans le format 5+2, prévue à Vienne les 10 et 11 avril 2014, à mener un dialogue actif, dans un esprit de coopération, dans le but d'amener des progrès tangibles sur les questions de fond essentielles pour le règlement du conflit en République de Moldavie, dans le respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de ce pays. Les discussions devraient aborder tous les sujets relatifs au règlement du conflit, y compris ceux de la troisième corbeille. Elles ne devraient pas inclure les questions dépourvues de lien avec ce règlement. Le format 5+2, qui est le seul format à même de garantir la transparence et la légitimité nécessaires pour une solution durable, doit être soutenu par tous ses participants, qui devraient s'engager à réduire les tensions dans toute la région.

De même, les activités de la mission de l'OSCE en République de Moldavie doivent se poursuivre sans entrave et bénéficier d'un accès complet à tout le territoire de la République de Moldavie, y compris dans la région de Transnistrie, ainsi qu'au dépôt d'armes russe à Colbasna.

L'Ancienne République yougoslave de Macédoine*, le Monténégro*, l'Islande+ et la Serbie*, pays candidats; l'Albanie et la Bosnie-Herzégovine, pays du Processus de stabilisation et d'association et candidats potentiels; le Liechtenstein et la Norvège, membre de l'Association européenne de libre-échange; et la Géorgie, l'Ukraine, le Monaco et Saint-Marin se rallient à cette déclaration.

* L'Ancienne République yougoslave de Macédoine, le Monténégro et la Serbie demeurent membres du Processus de stabilisation et d'association.

+ L'Islande demeure membre de l'Association européenne de libre-échange.